

Collège Louis ARAGON
1, place Eugène DELACROIX,
95370 Montigny-lès-Cormeilles
Code établissement : 0951800R
Le 05 novembre 2020

Aux parents d'élèves du Collège Louis Aragon
de Montigny-lès-Cormeilles

Chers parents d'élèves du Collège Louis Aragon de Montigny-lès-Cormeilles, veuillez trouver ci-joint la lettre envoyée aux différents responsables de l'Éducation nationale (Ministère, Rectorat, Inspection académique) visant à signaler les dysfonctionnements en cette rentrée des vacances de la Toussaint.

Le mouvement de grève des personnels du collège repose sur ces inquiétudes. Nous considérons que notre mission d'éducation auprès de vos enfants ne peut se faire de façon sereine, apaisée et sécurisée dans les conditions actuelles, notamment du point de vue sanitaire. Cette démarche a pour objectif d'obtenir des conditions de travail satisfaisantes pour nous et surtout pour vos enfants.

Objet : déception, incompréhension et inquiétudes de la communauté éducative.

Nous, personnels du collège Louis Aragon de Montigny-lès-Cormeilles, vous écrivons afin de vous faire part de nos inquiétudes en cette rentrée des vacances de la Toussaint. Nous attirons votre attention sur trois points principaux.

- **Hommage tronqué à Samuel Paty**

Ce retour des vacances de la Toussaint est marqué par le choc terrible ressenti par les équipes enseignantes, les élèves et l'ensemble de la société face à l'assassinat brutal et inexplicable de notre collègue M. Samuel Paty. Cet attentat a visé un des piliers de notre République et met au défi notre institution tout entière. Le vocabulaire guerrier utilisé par le gouvernement semble approprié face à cet acte qui appelle des « réponses claires et des actions fortes » comme d'ailleurs le ministre de l'Éducation Nationale l'appelait de ses vœux.

Nombreux à se rendre à l'hommage à la place de la République le 18 octobre, nous étions persuadés d'être soutenus par l'institution pour préparer cette rentrée particulière. Nous étions convaincus d'être épaulés et de pouvoir compter sur la puissance de l'État pour proposer une réponse unie, adaptée et réfléchie.

Notre déception est à la hauteur de nos attentes puisque l'hommage du 2 novembre a été, à notre sens, raté par manque de concertation. Nombre de collègues se sont sentis démunis pour discuter avec leurs élèves de cet acte barbare. Nous avons défendu, avec conviction, les principes de l'école publique républicaine face à des élèves demandeurs, inquiets et désireux de recevoir une réponse claire. Par son manque d'initiative, par cette absence de temps de concertation proposé aux membres de la communauté éducative, le Ministère de l'Éducation Nationale doit assumer le risque de dérapages graves dans les classes et prend la responsabilité d'avoir manqué ce moment crucial dans cette lutte face à l'obscurantisme.

Nous sommes donc toujours dans l'attente du cadrage annoncé pour défendre laïcité et liberté d'expression dans le cadre de l'école. M. le Ministre de l'Éducation nationale indiquait par exemple dans un entretien accordé au *Journal du Dimanche* et daté du 25 octobre 2020 : « Les organisations syndicales [...] m'ont demandé un **cadrage clair et précis** pour ne laisser aucun enseignant dans le flou. Ce cadre, nous allons le construire ensemble pour le jour de la rentrée, mais aussi dans la durée, dans le sens d'un renforcement des valeurs de la République ». Ces réponses doivent être autres que les contenus « jetés » sur EduScol.

Nous entendons l'argument sécuritaire lié à la menace terroriste mais aurions trouvé cohérent et plus productif de banaliser à l'échelle nationale la matinée du 2 novembre afin que les membres de la communauté éducative puissent proposer un hommage serein, constructif, commun et réfléchi à notre collègue lâchement assassiné.

- **Protocole sanitaire inapplicable**

*Les modalités du protocole HCSP en date du 7/07/2020 et du 17/09/2020
et l'impossibilité de leur mise en place*

<i>Les directives du protocole</i>	<i>L'impossibilité de leur mise en place</i>
<p><u>Concernant le brassage :</u></p> <p>P 2 : « La limitation du brassage entre groupes d'élèves est désormais requise ».</p> <p>P 3 : « La distanciation physique doit être maintenue à un mètre[...] sauf dans les classes et au sein d'un groupe ou d'une même classe ».</p> <p>P 3-4 : « La distanciation physique doit être maintenue, dans tous les cas, entre les élèves de groupes différents. »</p> <p>P 6 : « les déplacements des élèves doivent être limités, organisés et encadrés... ».</p>	<p>580 élèves à l'entrée et à la sortie du collège ainsi que dans des couloirs étroits avec une mise en place d'un sens de circulation : IMPOSSIBILITE de conserver une distance d'un mètre sans compter l'impossibilité d'AERER de manière efficace les couloirs d'autant que de nombreuses fenêtres des classes s'ouvrent très peu par mesure de sécurité.</p> <p>Le collège dispose seulement de l'équivalent de six temps pleins en surveillance pour encadrer et accompagner 24 classes sans compter les groupes. Il est impossible de garantir une organisation encadrée des déplacements permettant la sécurité de tous dans le cadre des conditions sanitaires actuelles.</p>
<p><u>La restauration scolaire selon le protocole national :</u></p> <p>P 6 : « ...lorsque le respect de la distance d'un mètre entre élèves est matériellement impossible, il convient de faire déjeuner les élèves d'un même groupe (...) ensemble et dans la mesure du possible, toujours à la même table. Une distance d'au moins un mètre est respectée entre les groupes ».</p> <p><u>Le protocole de restauration scolaire selon le Conseil Départemental :</u></p> <p>P 3-4 : « Les assises sont disposées de manière à être face en face ou côte à côte. Les mettre en place en quinconce. » [...] « Tenir les tables à une distance d'au moins un mètre entre elles. »</p>	<p>135 élèves de 24 classes sont demi-pensionnaires avec un réfectoire permettant l'accueil de 120 élèves dans des conditions normales.</p> <p>Avec le protocole, 60 élèves peuvent être accueillis si on suit les directives du protocole en les faisant asseoir à plus d'un mètre de distance chacun et dans les conditions imposées par le Conseil Départemental. Il est impossible de tous les faire manger entre 12h et 14h en quinconce.</p>
<p><u>Les récréations selon le protocole :</u></p> <p>P 6 : « Les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières; en cas de difficulté d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe. »</p>	<p>Nous sommes déjà en difficultés d'organisation et il nous apparaît difficile d'imposer à des élèves de rester enfermés au sein d'une classe quatre heures d'affilée sans pouvoir « respirer » à l'extérieur. Tout comme il est inconcevable qu'un professeur enseigne plusieurs heures d'affilée sans pause (toilette, s'hydrater, respirer, reposer sa voix...).</p>
<p><u>Le nettoyage et la désinfection des locaux :</u></p>	

P 7: « **Un nettoyage désinfectant des surfaces** les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels... est **réalisé plusieurs fois par jour.** »

Cinq agents à temps plein pour le nettoyage et la désinfection de la totalité du collège : 24 salles de classes, les permanences, les couloirs, le réfectoire dont le service de restauration, le matériel... ***Il est impossible, malgré toute la bonne volonté des agents, de tout nettoyer et désinfecter et ce plusieurs fois par jour.***

LES SOLUTIONS PROPOSEES PAR LE PROTOCOLE SI LES CONDITIONS SONT IMPOSSIBLES

P 6 du protocole : « Si la situation sanitaire locale le justifie ou **si un établissement** au regard de sa taille et de son organisation **n'est pas en mesure de respecter les règles posées par le présent protocole, un enseignement à distance pourra être partiellement mis en œuvre**, avec l'accord et l'appui du rectorat ».

L'ensemble du personnel du collège Aragon souhaite adopter les solutions préconisées à savoir : des groupes et un travail partiel en distanciel.

- **Communication ministérielle n'utilisant pas les canaux institutionnels.**

Enfin, nous n'acceptons plus le mode de communication du Ministre de l'Éducation Nationale et de l'ensemble de l'institution. Cela constitue clairement un manque de considération de recevoir les informations concernant le protocole sanitaire, la situation sécuritaire, l'hommage à notre collègue et toute autre information concernant notre environnement professionnel par le biais de chaînes d'informations en continu, des réseaux sociaux. Pourquoi ne pas utiliser la voie hiérarchique pour diffuser les informations aux fonctionnaires de l'État que nous sommes ?

Il est particulièrement inconfortable et peu sérieux de valider ou d'invalider aux élèves et à leurs parents les directives ministérielles.

Par ailleurs, il serait peut-être envisageable d'anticiper davantage les interventions de communication afin de garder lucidité, sérénité et intelligence. Pourquoi par exemple diffuser le dernier protocole sanitaire un jeudi soir avant la rentrée des vacances de la Toussaint ?

En définitive, conscients que nous ne pouvons plus revenir sur le déroulement de la journée gâchée du 2 novembre 2020 concernant l'hommage à notre collègue assassiné, nous attendons une réponse claire à nos demandes à venir :

- **Un aménagement permettant le distanciel et le présentiel pour la dispense de nos cours afin de ne pas pénaliser nos élèves, leur instruction mais aussi leur sécurité et aussi la nôtre car tels sont nos droits de salariés.**
- **Un recrutement de personnels afin d'épauler nos équipes d'entretien dont le rôle, dans le contexte sanitaire que nous connaissons, est fondamental.**
- **Une vraie communication en interne qui justifie notre statut de fonctionnaire d'État et qui ne soit pas substituée par les médias.**

Ce propos argumente le mouvement de grève très suivi en cette semaine de rentrée.

Les personnels du Collège Louis Aragon
Montigny-lès-Cormeilles